

la revue communale

La Bruyère



www.labruyere.be

Trimestriel N°23
JUIN 2019
DISTRIBUTION POSTALE



© Club Photo de La Bruyère

État civil / Édito
Commune / Enseignement
Séniors / Cohésion sociale
Petite enfance / Bibliothèque-Ludothèque

EMINES • RHISNES • VILLERS-LEZ-HEEST • WARISOULX • BOVESSE • MEUX • SAINT-DENIS

LE HALL SPORTIF DE LA BRUYÈRE EST BIEN DANS LES STARTING-BLOCKS

Après la réalisation d'essais de sol concluants effectués les 27 et 28 mars 2018 et la désignation du BEP en juin 2018 pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage, une étape importante a, de nouveau, été franchie ce vendredi 29 mars 2019 dans le cadre du dossier de la construction du futur hall des sports de La Bruyère.

En effet, l'avis de marché vient d'être publié dans le bulletin des adjudications, sur la plateforme électronique des avis de marchés.

Les auteurs de projet ont donc maintenant 3 mois pour faire preuve d'imagination et d'originalité et nous proposer un projet de construction d'un hall sportif en conception et réalisation zéro énergie building.

L'ouverture des offres se fera donc avant les congés du bâtiment.

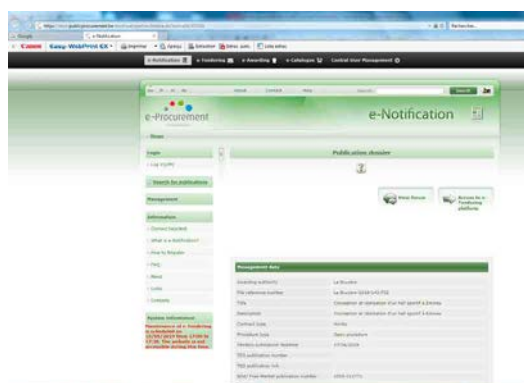
Le BEP, désigné par le Conseil communal, et qui assure pour le compte de la commune l'assistance à maîtrise d'ouvrage, va dès lors pouvoir analyser les offres et nous soumettre son avis.

Nous retournerons alors auprès du Ministre en charge des infrastructures sportives afin d'obtenir la promesse ferme de subside sur base de l'offre retenue par les Autorités communales.

Le processus est certes long, mais nous avançons sereinement dans ce dossier tellement important pour l'ensemble des sportifs bruyérois.

Les étapes sont clairement définies et, si j'ose la comparaison, avec une course de 110 mètres haies, il ne nous reste plus que 3 haies à franchir.... Encore un peu de patience, la ligne d'arrivée n'est plus très loin.

Thierry CHAPELLE
Echevin des Sports



Naissances

Jacques Lancelot, né à Namur le 11/01/2019, Meux

Prumont Matthéo, né à Namur le 16/01/2019, Saint-Denis

Pesesse Monika, née à Namur le 20/01/2019, Villers-Lez-Heest

Callens Penne Mathéys, né à Namur le 30/01/2019, Meux

Wirtgen Robin, né à Namur le 05/02/2019, Warisoulx

Dubois Louis, né à Namur le 06/02/2019, Emines

Henriquet Léopold, né à Namur le 07/02/2019, Emines

Lebrun Ambre, née à Namur le 10/02/2019, Emines

Meirlaen Dethier Lilou, née à Namur le 14/02/2019, Warisoulx

Gérin Florine, née à Namur le 15/02/2019, Warisoulx

Montfort Decrolière Jack, né à Namur le 27/02/2019, Meux

Parizel Mila, née à Namur le 08/03/2019, Meux

Bouffioux Louis, né à Namur le 10/03/2019, Rhisnes

Feron Juliette, née à Namur le 11/03/2019, Meux

Rusine Lévanah, née à Namur le 12/03/2019, Rhisnes

Rettmann Lange Emma, née à Namur le 25/03/2019, Rhisnes

Allard Sacha, né à Namur le 29/03/2019, Meux

Van den Poel Rosalie, née à Namur le 29/03/2019, Bovesse

Mariages

Balieu Benjamin et Lemahieu Angélique de Meux,
le 09/03/2019

Décès

Laurent André d'Emines, le 08/01/2019

Etienne Jacquy de Villers-Lez-Heest, le 18/01/2019

Steinier Gerard de Bovesse, le 22/01/2019

Paris Martine d'Emines, le 25/01/2019

Cheron Jean-Claude de Bovesse, le 27/01/2019

Relekom Edmond d'Emines, le 28/01/2019

Van Look Pierre de Meux, le 02/02/2019

Siscot Guy de Rhisnes, le 05/02/2019

Michotte Lucien de Meux, le 06/02/2019

Radelet Colette d'Emines, le 14/02/2019

Billiet Elisabeth de Meux, le 15/02/2019

Doneux Anne de Meux, le 17/02/2019

Vandermeuse Astrid de Saint-Denis, le 17/02/2019

Cassart Yolande de Meux, le 23/02/2019

Honnay Suzanne de Bovesse, le 23/02/2019

Lecocq Roland de Meux, le 08/03/2019

Rosy Alain de Bovesse, le 10/03/2019

Seillier Sandra de Saint-Denis, le 14/03/2019

Jonet Liliane de Warisoulx, le 16/03/2019

Bajraktari Eliza d'Emines, le 17/03/2019

De Lenart Antonio d'Emines, le 19/03/2019

Magnette Irma de Bovesse, le 19/03/2019

Sulewski Gisèle d'Emines, le 25/03/2019

Théate André de Meux, le 25/03/2019



Chèr(e)s citoyen(ne)s bruyérois(e)s,

Le soleil est de retour et, avec le ciel bleu, les feuillages sont présents et les champs bien couverts. Qu'il fait bon vivre à la campagne, à l'aube de l'été!

Sur le plan politique aussi, beaucoup de changements éclosent après des mois de concertations et de prises de connaissance de dossiers importants.

L'ensemble du Collège rencontre les citoyens pour prendre connaissance de leurs avis, le dialogue est constructif, les rencontres enrichissantes. Les décisions sont parfois difficiles à prendre et résultent toujours d'une intense réflexion.

A l'heure où les jeunes manifestent dans les rues tous les jeudis pour le climat, la place de l'environnement à La Bruyère est devenue une priorité à nos yeux.

Nous nous devons de montrer l'exemple, et de pouvoir sensibiliser et agir, afin que nos petits bruyérois puissent pleinement profiter de leur milieu de vie très longtemps.

Plus concrètement, les consommations énergétiques des bâtiments communaux vont être étudiées via le placement de sondes thermiques. Le résultat de ces analyses permettra d'une part de sensibiliser le personnel ou les enfants aux pertes énergétiques et d'autre part de pouvoir budgéter de nouvelles alternatives aux énergies vertes, en ayant recours à des primes spéciales, afin de diminuer les coûts de l'énergie.

L'éclairage public sera bientôt entièrement changé contre de l'éclairage LED, particulièrement économique.

La nouvelle maison communale dont la réception se fera mi-septembre est un bâtiment entièrement passif, utilisant la géothermie et l'énergie photovoltaïque. Le futur hall sportif, tant attendu, le sera aussi.

Ces économies d'énergie seront importantes et représenteront à long terme, une belle somme d'argent à réinvestir dans des projets communaux.

Il faut aussi penser à la propreté publique. Les actions citoyennes ont été nombreuses dans le cadre de l'action «Be-Wapp». À cheval, à pied, à l'école ou en courant, la quantité de canettes ramassées était impressionnante ! Bravo à tous pour vos gestes ! Vous êtes formidables !

Nous avons répondu à l'appel «Cheval de trait» de Monsieur le Ministre Colin et sommes pour le moment retenus. Ce serait formidable et innovant de pouvoir contribuer aux travaux ou à l'entretien des voiries de cette manière.

Nous avons également visité des cimetières végétalisés pour les envisager sur La Bruyère dans un futur proche.

Des campagnes de sensibilisation à l'alimentation durable, au zéro déchet et à l'achat en circuit court seront bientôt mises en place.

Nous réfléchissons aussi à l'achat de véhicules électriques pour la livraison de repas au CPAS ou encore à des achats groupés intercommunaux pour du plus gros matériel.

Nous souhaitons renforcer la mobilité douce. Il est vrai qu'aller en vélo à l'école est tellement gai mais encore si dangereux. Il existe pas mal de sentiers qui méritent d'être redécouverts. Une étude de mobilité sera prochainement lancée afin d'envisager des solutions.

Aussi, les agriculteurs seront invités à s'exprimer sur l'utilité de haies en bordure de leurs champs.

Nous sommes persuadés que nous pouvons travailler de concert avec eux pour préserver la biodiversité, trouver des clés pour un recours à d'autres énergies (miscanthus) ou encore pour trouver des aménagements afin de préserver les villages des inondations.

Nous changeons... cela prend du temps. Mais nos décisions sont mesurées et nous l'espérons, pourront positivement toucher chacun de nous.

Profitez bien de ces jours ensoleillés même s'ils sont, pour nos jeunes, synonymes d'examens...

On vous souhaite la réussite, elle a un goût bien savoureux !

Yves Depas - Bourgmestre

Luc Frère - 1^{er} Echevin

Rachelle Vafidis - 2^{ème} Echevine

Thierry Chapelle - 3^{ème} Echevin

Valérie Buggenhout - 4^{ème} Echevine

Jean-Marc Toussaint - Président du CPAS

SENIORS APPARTEMENTS À LOUER



La durée de vie s'allonge...

À ÉMINES, PROFITEZ D'UN LOGEMENT ADAPTÉ !

Vivre dans un logement sécurisant et adapté est indispensable ! Cela s'avère d'autant plus important pour des personnes avançant en âge car, rester chez soi en ayant une perte d'autonomie, n'est pas toujours évident. Il est important que l'habitation soit confortable et permette le maintien de l'autonomie de la personne : c'est précisément ce qu'offrent 4 nouveaux appartements pour personnes vieillissantes à louer à Emines, rue Trieux des Gouttes, 76.

Vous êtes une personne vieillissante et/ou en perte d'autonomie ? Vous souhaitez profiter d'un logement totalement aménagé et conçu pour «bien vivre votre avancée en âge» tout en restant dans votre commune afin de conserver votre vie sociale ? Nul doute que ces lieux de vie sauront répondre à vos attentes !

Construits par le Service Provincial d'Aide Familiale (SPAF asbl), en collaboration avec votre Administration communale, ces 4 logements neufs, spacieux (80 m²) et lumineux sont dès à présent disponibles ! Envie d'obtenir davantage d'informations et/ou, éventuellement, d'effectuer une visite des lieux ? Contactez le SPAF au 081/39.40.40 (www.spaf.be). Le petit plus : ces 4 locations sont à découvrir, en avant-première (pendant 3 mois), pour tous les Bruyéris !

Chaque appartement est constitué de 2 chambres; 1 espace de vie; 1 cuisine équipée; 1 salle de bain & wc adaptés; 1 buanderie; 1 système de vidéophonie. Chaque futur locataire aura la possibilité d'emménager avec une partie de ses meubles.

Les autres atouts ? Situés dans un quartier calme et agréable du village d'Emines, ils comportent une isolation performante; un système de chauffage au sol moderne & écono-

mique via une pompe à chaleur; le bâtiment est également muni d'un ascenseur; accès facilité pour les services d'aide et de soins. De plus, un parking privatif avec barrière et caméra est prévu, une place y est réservée pour chaque locataire et un espace «maintien de la forme» est mis à disposition à l'extérieur (vélo elliptique...). Chaque appartement peut accueillir soit une personne vivant seule, soit un couple, voire même, une troisième personne.

Découvrez dès à présent ces 4 appartements ou encore, lors de la journée "Portes Ouvertes" programmée le SAMEDI 28 SEPTEMBRE prochain. Celle-ci sera aussi l'occasion pour vous de découvrir les différents métiers proposés au sein du Service Provincial d'Aide Familiale. ASBL spécialisée dans l'aide à domicile, le SPAF est actif sur toute la Province de Namur. Il met à disposition des personnes qui le souhaitent : des Aides Familiales, des Aides Ménagères Sociales, des Accompagnatrices à domicile spécialisées dans la maladie d'Alzheimer, des Ouvriers Polyvalents, un véhicule MobiSPAF.

Didier Dubois
Directeur du SPAF



Yves Depas
Bourgmestre



ALE LA BRUYÈRE

La composition du CA de l'Agence Locale Pour l'Emploi a été renouvelée le 4 avril dernier. Les ambitions de l'ALE au cours des mois à venir porteront sur une amélioration de sa visibilité et un élargissement de ses prestations tant vis-à-vis des bruyérois.es que des associations locales.

Par ailleurs, par des actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi, mais pas uniquement, l'ALE veillera particulièrement à faciliter leur (ré)insertion sur le marché du travail. Une remise d'un pied à l'étrier de la vie active, en quelque sorte.



Comme prestation en Titres-Services, nous rappelons l'existence de :



Cher(e)s lecteurs/lectrices, confiez votre repassage à nos expertes, **rue du Chainia 58 à Meux**, et ainsi profitez autrement de votre temps libéré.

Dans un prochain n° de cette revue, nous reviendrons plus en détail sur les initiatives que l'ALE prendra pendant cette nouvelle mandature.

Contact : ale@labruyere.be ou 081/567 875 (Lu au Ve de 9H-12H).

Pierre Brichart - Président du CA de l'ASBL ALE La Bruyère

IMMIGRATION ET DROITS HUMAINS

«Les bombardements s'intensifient. Nos enfants sont terrorisés. Nous allons tous périr. IL FAUT PARTIR D'ICI.»

«Les tirs se rapprochent. Bientôt ils seront ici et ils nous tueront tous. IL FAUT FUIR.»

«Ils nous ont chassés de nos terres pour exploiter le gisement de pétrole. OU ALLER ?»

«La sécheresse sévit depuis plusieurs années. Nos terres sont désertiques, pour toujours. OU TROUVER DE QUOI NOURRIR NOS ENFANTS ?»

Entre le 29 mars et le 6 avril, tous les élèves du fondamental de l'entité ont pu mieux comprendre les drames de l'émigration en visitant l'exposition «Je suis humain.e», organisée par Amnesty International et soutenue résolument par les autorités communales.

Désormais, ces élèves savent que la plupart des émigrés n'avaient pas d'autre choix que l'exil. Ils savent que 84% d'entre eux s'arrêtent dans une région proche ... et pauvre. Amassés dans des camps immenses et surpeuplés, sous tentes ou dans des baraquements, ils cultivent longtemps l'espoir d'un retour. Presque tous devront se résigner à ce misérable semblant de vie.

Ce n'est donc pas «toute la misère du monde», mais seulement 16% des migrants qui tentent d'atteindre un pays «riche», d'accéder à une vie meilleure en Europe, aux Amériques, en Océanie. Exode pénible et combien périlleux. Beaucoup sont détournés par des bandits, exploités par des passeurs sans scrupules, maltraités par des membres des «forces de l'ordre», torturés, violés... ou se noient dans la Méditerranée. Arrivés chez nous, ils subissent encore les intempéries, les privations, les humiliations (ah ! Ces files d'attente devant l'Office des Etrangers, dans la pluie et le froid, de jour comme de nuit, «Merci, Monsieur

Francken!)), tant qu'ils n'ont pas la chance d'être accueillis dans un centre ou secourus par des citoyens au grand cœur. Et tous connaissent des semaines, des mois d'angoisse dans l'attente du verdict : renvoi dans leur pays d'origine ou d'entrée en Europe, ordre de quitter le territoire et vie de sans-papiers, ... ou parcours d'intégration qui pourrait leur permettre de retrouver un travail, une dignité, une vie familiale heureuse, de contribuer à la prospérité du pays d'accueil.

Ainsi, notre «groupe Mehaigne», appuyé par le Conseil Communal de La Bruyère, a déjà obtenu 3 libérations. Lors de l'exposition, nous avons sensibilisé les élèves ainsi que les membres du Collège Communal à «nos nouveaux cas», tout aussi révoltants. Nous vous en parlerons dans la prochaine parution. Grâce à l'appui des autorités communales et de nombreux Bruyérisiens, nous espérons obtenir encore, grâce à vous, de nouvelles libérations.

**A. Dury, responsable du groupe Mehaigne
(Eghezée, La Bruyère, Wasseiges)**



SYNDICAT D'INITIATIVE

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT D'INITIATIVE NOUS A QUITTÉS

Roland Lecocq, Président du "Syndicat d'Initiative de La Bruyère", nous a quittés le 8 mars 2019 à l'âge de 79 ans. Français de souche, il était né à Sauvenière le 10 novembre 1939. Sa carrière professionnelle l'amena à séjourner en différents points d'Europe, d'Asie et d'Afrique. En 2001, à l'âge de la retraite, il rejoint le Syndicat d'Initiative. Devenu vice-président en 2009, il a beaucoup œuvré au sein de la Maison du Tourisme de la Province de Namur. En 2010, il remplacera Marcel Piron à la présidence du Syndicat d'Initiative. Il s'est largement investi avec l'équipe en place pour lancer, pérenniser ou perfectionner nos multiples activités. Épinglons les Rallies touristiques, marches ADEPS, expositions d'artistes (photos et peintures), les voyages vers Bastogne, Reims, les abbayes d'Avioth et Orval, Stavelot et Aix-la-Chapelle. Il participa en collaboration avec la Maison de la Mémoire de Rhisnes aux nombreuses visites des Forts d'Emines et Cognelée ainsi que dans la réhabilitation de nombreux sentiers de la commune. Il s'impliqua beaucoup dans les commémorations du 1er conflit mondial en participant à la réalisation d'un livre "14-18, La Bruyère se souvient" et en organisant diverses expositions sur ce conflit.

Personne méconnue des Bruyérisiens, pourtant si proche des familles Bruyérisiennes et de leurs enfants, il aimait l'espace d'un week-end (marché de Noël à Rhisnes), troquer ses vêtements pour l'habit rouge du Père Noël.



Fin 2018, il engagea le Syndicat d'Initiative en signant une convention avec le propriétaire du Fort d'Emines, afin de permettre la continuité des visites en 2019.

Cette année il aurait été fier de finaliser des projets tels une exposition "La Bruyère par les cartes" combinée avec "La ligne du temps à La Bruyère".

Nous garderons toujours en mémoire le visage d'une personne ouverte à toutes discussions, souriante et affable.

Nous adressons nos condoléances sincères et très émues à Anita, sa chère épouse et à sa famille.

Jean-Claude Dujardin

Fort d'Emines



À voir ou à revoir

Le Fort d'Emines, établi entre les villages d'Emines et de Saint-Marc (nord-ouest de Namur, à 4,6 kms du centre), est l'un des neuf forts construits entre 1888 et 1891 autour de Namur. Les forts de la Position Fortifiée de Namur (PFN) ont été construits en même temps que les douze forts de Liège (PFL).

Le but de la construction des forts était de protéger les principaux axes de communication entre l'Allemagne et la France et ainsi interdire l'usage de ces axes (routes, voies ferrées, fleuves, ponts) aux belligérants. L'Armée de Campagne, quant à elle, devait freiner l'ennemi, effectuer une retraite vers Anvers et attendre l'arrivée des troupes amies qui devaient, selon le Traité de Londres (1839), accourir à notre secours.

Tous les forts ont été conçus par le Général Henri Alexis Brialmont et mettent en œuvre un béton non-armé, matériau novateur à l'époque. Pour construire les vingt et un forts, le Général Brialmont utilisa tous les procédés techniques inventés en cette fin de 19^{ème} siècle, à savoir l'électricité (éclairage, projecteur), l'hydraulique (coupole du projecteur), les coupoles rétractables, les coupoles blindées protégées en toit, le téléphone, l'eau potable venant d'un puits et répartie dans le fort, le drainage des eaux de condensation, ... Les canons placés dans les coupoles et dans les casemates étaient les plus récents modèles produits. La portée des obus variait de 1,5 km à 8 km.

La garnison comptait plus ou moins 340 officiers, sous-officiers et soldats. Le Fort était bien pourvu en nourriture et en eau, il pouvait supporter un siège d'un mois sans approvisionnement extérieur.

Le Fort d'Emines fut copieusement bombardé par l'artillerie lourde allemande dès le 23 août 1914 et fut largement ravagé par les explosions. En fin d'après-midi du 24 août, la situation étant désespérée (moyens de défense inopérants, personnel au bord de l'asphyxie, voûtes percées, sans communication avec l'extérieur et sans observation), le Fort se rendit. Le personnel, fait prisonnier, fut envoyé en Allemagne et y resta jusque la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Après la 1^{ère} Guerre Mondiale, le Fort d'Emines n'a pas été modernisé par l'Armée belge et a été utilisé comme dépôt de munitions jusqu'aux années 1980. Il a ensuite été acheté par une personne privée qui, quelques années après cet achat, a conclu une convention avec la Province de Namur.

De 2014 à 2018, la Province de Namur a été autorisée à y organiser des visites.

Trouvant très dommage de fermer ce monument historique au public, une nouvelle équipe de bénévoles a pris le relais de la Province de Namur afin d'ouvrir à nouveau le Fort d'Emines et d'en permettre la visite.

Quasiment inchangé depuis cent ans (hélas sans ses parties métalliques) il sera par conséquent à nouveau visitable d'avril à novembre 2019.

VISITES

Individus et familles : Sans réservation, 1^{er} et 3^{ème} dimanches des mois d'avril à novembre 2019

Tarif: 5 € personne > 12 ans

Gratuit pour enfants < 12 ans

Groupes : Sur réservation, en semaine ou samedis / dimanches ;

Visites en néerlandais ou anglais possibles

Tarif: Groupe < 12 personnes : Forfait 50 €

Groupe > 12 personnes : 4 €/personne

Tarif adapté pour grands groupes et écoles, communiqué lors de la réservation.

Le Fort d'Emines a été intégré récemment dans l'ASBL Syndicat d'Initiative de la Bruyère (Projet Fort d'Emines) et bénéficie de l'appui de la Province de Namur et de la Commune de la Bruyère.

CONTACTS

www.fortemines.be

facebook.com/fortdemines

GSM: 0470/25 28 65

Remarque : Le Fort d'Emines est un endroit boueux, froid et humide. Il est vivement recommandé de s'équiper en conséquence et de se munir d'une lampe de poche. Il n'est hélas pas adapté aux PMR.

JUIN	14	Endurance VTT semi-nocturne - Domaine de la Falize (Fly)	
	23	Concours de boules carrées à Rhisnes (Place Communale)	
	27	Marche des aînés - 14h00 Place de et à Meux	
JUILLET	19		
	20	Kermesse à Warisoulx	
	21		
	25	Marche des aînés - 14h00 Place Dauginet à Emines	
AOÛT	28	Marche et balade à vélo à Villers-lez-Heest	
	08	Excursion organisée par les Séniors de Rhisnes	
	09	Ciné d'été en plein air à Saint-Denis (Hallet)	
	15	Transbruyéroise - Départ parc communal à Rhisnes dès 10h00	
	17		
	18	Fête d'été à Rhisnes (RFC Rhisnes)	
	29	Marche des aînés - 14h00 Place Albert à St-Denis	
	30		
SEPTEMBRE	31	Fête d'été à Saint-Denis (Judo)	Brocante à Saint-Denis (judo)
	01		Brocante à Meux (balle pelote)
	07	Apéros Bruyérois à Emines	
	08	VTT Emines (Fly)	Course cycliste Meux
	20	Apéros Bruyérois à Meux	
	26	Marche des aînés - 14h00 Place de et à Villers-lez-Heest	
	29	Run & Bike familiale à Meux (Atoutsport)	

Pour toute activité ponctuelle ouverte au grand public que vous souhaiteriez voir figurer sur ce calendrier, veuillez vous adresser au silabruyere@gmail.com

Si vous souhaitez recevoir la Newsletter (uniquement par courrier électronique) vous pouvez également vous adresser au silabruyere@gmail.com

MEUX

Dimanche, 1^{er} septembre 2019

13^{ème} brocante

Emplacement : 4 m x 4 m = 10,00 €
Ambulant : 100,00 €

Il est strictement interdit de vendre des boissons et/ou de la nourriture.

Toute infraction donnera lieu à un paiement au tarif "ambulante".
Toute installation sans réservation est strictement interdite.

**Réservations : Baudouin Botilde, rue de la Motte, 3
5080 MEUX**

081/567.201 ou 0497/182.937

Compte : BE75.8508.4184.8951



SAINT-DENIS LA BRUYERE

(entre Namur et Gembloux)
JUDO-CLUB SAINT-DENIS

BROCANTE ET ARTISANAT D'APRÈS-MIDI

32^{ème} EDITION

Samedi 31 août 2019

De 13 à 19 h.

350 exposants - boucle de 2 km

ANIMATIONS - BUVETTES - RESTAURATION

Tél. : 081/56.99.51 (ou : 081/56.65.01)
JCSD.brocante@skynet.be

Réservation valable après paiement
Ni nourriture ni confiserie

10 €/5m (payé avant 31 juillet 19)

13 €/5m (payé après 31 juillet 19)

IBAN : BE68 0342 0063 2034 - BIC : GEBABEBB

**Dimanche 11 août 2019 -
Salle "La Clairière"**

MARCHE ADEPS

5-10-15-20 km

Renseignements : Zicot Serge 0476/292.611

MEUX

Possibilité de réservation pour une belle assiette froide pour le prix de 12,00 € (7 sortes de viandes, crudités, pain)
Paiement sur le compte BE70.8500.1630.8425

Balle pelote Meux

Indiquez en communication : nom, prénom, adresse

Réservation : Baudouin BOTILDE

081/567.201 - 0497/182.937

Police Locale

Adresse administrative

Chaussée de Tirlémont, 105 - 5030 GEMBLoux

Tél.: 081/620.540

Fax: 081/620.541



Zone de Police Orneau-Mehaigne 5304

Adresse d'émission

Place Communale, 6 - 5080 LA BRUYÈRE

Tél.: 081/620.590

Fax.: 081/620.591

LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Attention, terrain miné !

On ne profite pas du beau paysage bruyérois lorsque l'on marche les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines ! Très négatives pour l'image de la commune, les crottes de chien sont aussi dangereuses pour les piétons et inacceptables en termes d'hygiène et de santé publique. Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément...

La Police rappelle que cette incivilité constitue une infraction à l'Ordonnance Générale de Police et est punissable d'une sanction administrative communale (amende) :

Article 133 de l'OGP : Quiconque a souillé ou laissé souiller la voie publique est tenu de veiller à la remise de celle-ci en état de propreté, sans délai.

Les propriétaires, détenteurs ou gardiens de chiens en laisse ou divagants dont les animaux salissent seuils de maisons, façades, murs de clôture et trottoirs sont tenus de remettre immédiatement les lieux souillés en état de propreté.

Une fois que le compagnon à quatre pattes a fait ses besoins, les promeneurs de chiens sont invités à appliquer la « méthode du sac ». Il suffit de se munir d'un sac, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte de chien (peu importe sa taille), de retourner le sac autour de la main, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter dans la poubelle la plus proche.



Partez en vacances
l'esprit tranquille

#1joursans



Consultez nos conseils de
prévention cambriolage
sur www.1joursans.be



Participez à une séance d'information
« prévention des vols dans habitations » :

Le lundi **23 septembre 2019**
à **19h30** :

à la Salle du Conseil de RHISNES

+ d'infos : 081/620.594

LANTERNES CELESTES
INTERDIT SUR LE
TERRITOIRE DE LA BRUYÈRE

INFORMATION DU BOURGMESTRE

Monsieur le Bourgmestre, Yves Depas, informe la population que le lâcher de lanternes célestes est **INTERDIT SUR LE TERRITOIRE DE LA BRUYÈRE**. Cette interdiction rencontre les recommandations du Code de bonne pratique de la zone de secours NAGE en la matière.

Police LocaleAdresse administrative

Chaussée de Tirlémont, 105 - 5030 GEMBLoux

Tél.: 081/620.540

Fax: 081/620.541

**Zone de Police Orneau-Mehaigne 5304**Adresse d'émission

Place Communale, 6 - 5080 LA BRUYÈRE

Tél.: 081/620.590

Fax.: 081/620.591

LA TRANQUILLITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Choisir le bon moment, C'est moins dérangeant ! Les beaux jours sont de retour...



Pour que chacun puisse profiter de la quiétude bruyéroise mais aussi pour entretenir des relations de voisinage conviviales, il est recommandé de choisir le bon moment pour effectuer ses travaux de jardinage bruyants !

La Police rappelle que l'Ordonnance Générale de Police (OGP) prévoit ce phénomène et que toute infraction est punissable d'une sanction administrative communale (amende) :

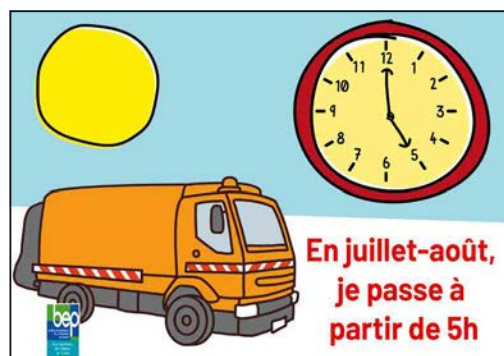
Article 95 de l'OGP : L'utilisation des tondeuses à gazon, de tronçonneuses et de scièuses mécaniques ou autres appareils bruyants, est interdite tous les jours entre 20h et 08h, ainsi que les dimanches et jours fériés, avant 10h et après 12h.

Article 98 de l'OGP : Quiconque dans l'exécution de ses travaux, produit du bruit de nature à troubler le repos public ne peut travailler avant 06h du matin au printemps et en été ou 07h en automne et en hiver, ni après 22h en toute saison, sauf autorisation spéciale du Bourgmestre (...).



D'autres dispositions existent pour le tapage diurne. Vous pouvez consulter l'OGP sur le site de la Commune (www.labruyere.be) ou sur le site de la Police locale (www.police.be/5304).

CES INFRACTIONS DOIVENT ÊTRE CONSTATÉES PAR LES SERVICES DE POLICE : UN PROBLÈME ? FORMEZ LE 101



EN JUILLET ET EN AOÛT, DÉPOSEZ VOS POUBELLES LA VEILLE !

Départ anticipé des collectes de déchets pendant l'été à 5h du matin au lieu de 6h ou 7h

Depuis plusieurs années, BEP Environnement organise ponctuellement le démarrage anticipé des collectes **dès 5h du matin en cas de canicule.**

Dorénavant, ce sera systématiquement le cas en juillet-août.

Compte-tenu des températures parfois supérieures à 30° l'été, BEP Environnement, en concertation avec les délégations syndicales, a décidé que le démarrage des collectes se fera plus tôt, de manière à éviter, dans la mesure du possible, le ramassage des déchets durant les heures chaudes de midi.

C'est pourquoi, pour éviter les changements de rythme pour le personnel, les collectes de déchets commenceront systématiquement à 5h du matin (au lieu de 6h, 7h ou 8h en temps normal) du 1er juillet au 31 août.

Les citoyens sont donc invités, durant cette période, à sortir leurs poubelles (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons) la veille au soir, compte-tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.

Ces dispositions sont prises dans l'intérêt du bien-être des travailleurs de BEP Environnement mais elles dépendent aussi de la collaboration des citoyens. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur la compréhension de tous.

Infos sur : www.bep-environnement.be

LA BRUYÈRE, UNE COMMUNE EN TRANSITION

Vous ne le voyez sans doute pas, mais ça bouge à La Bruyère en terme de transition écologique et environnementale !

En effet, nous avons depuis décembre mis en place plusieurs mesures allant dans ce sens. En voici quelques exemples, non exhaustifs évidemment :

- la commune a signé et s'est engagée à respecter La Charte des Achats Publics Responsables pour toutes les procédures de marchés publics;
- le groupe de travail afin d'obtenir le label "Commune du commerce équitable" a été réactivé;
- la commune sera bientôt munie d'éclairages LED en remplacement des éclairages au sodium;
- une analyse des bâtiments communaux est actuellement effectuée, en partenariat avec le Bureau Economique de la Province (BEP), afin d'avoir des bâtiments publics moins énergivores, dans le cadre de la Politique Locale Energie Climat (POLLEC);
- afin de viser le zéro pesticide dans les espaces publics, les cimetières seront progressivement verdurisés;
- dans le cadre du Plan Maya, des haies, des fleurs et des plantes mellifères seront plantées dans la commune chaque année;
- dans le but de retrouver des cours d'eau sains, la première étape de l'assainissement du Warichet et de la Mehaigne par traitement biologique naturel sera effectuée cette année;
- afin de trouver des alternatives au "tout à la voiture" et favoriser la mobilité douce et la sécurité routière, le Plan Communal de Mobilité (PCM) a été lancé cette année;
- l'an prochain, nous lancerons également le Plan de Développement de la Nature (PCDN), outil proposé aux communes pour organiser de façon durable la prise en compte de la nature.

Vous avez d'autres idées ? Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter !

Rachelle Vafidis
Echevine de l'Environnement
rachelle.vafidis@labruyere.be



"OPÉRATION LA BRUYÈRE PROPRE" du 15 au 19 avril 2019

Chaque année, durant les vacances de printemps, la Commune de La Bruyère, via les Echevinats de l'Environnement et de la Jeunesse, organise, durant une semaine, une grande opération de propreté. Celle-ci est ouverte à toutes les associations de l'entité bruyéroise. La dernière opération en date a vu la participation d'une trentaine de jeunes du Patro de Rhisnes et des Guides d'Emines.

Si l'opération se veut citoyenne, elle se veut également éducative à bien des niveaux pour les jeunes participants qui prennent conscience de la nécessité qu'il y a de préserver leur environnement et, d'une façon générale, à améliorer le cadre de vie de tout un chacun.

Des déchets de toutes sortes :

Pour ce qui est des déchets collectés cette année, plus de 1000 kg ont été ramassés par les jeunes, ceux-ci sont pour le moins diversifiés. On trouve évidemment beaucoup de papiers, des emballages de toutes sortes, des canettes, des pneus et jantes de voiture, du mobilier, etc.»

Les autorités communales appellent à ce que le travail des jeunes ne soit pas vain.

La prochaine «Opération La Bruyère Propre» est prévue pour les vacances d'été du 26 au 30 août 2019

Renseignements :

Service Action Jeunesse et Intergénérationnel
Place Communale 6 - 5080 Rhisnes
Mail: jeunesse@labruyere.be
Bureau: 081/55.92.18
Gsm: 0474/34.15.81



Proxy Rhisnes



 **DU CÔTÉ DE LA VRAIE VIE**

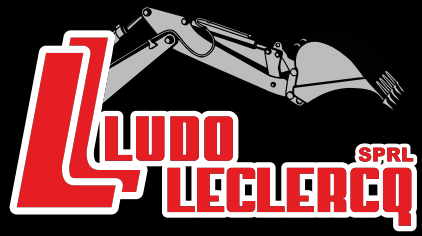
LUNDI	10.30 - 19.00	670 Rue de Gembloux 5080 Rhisnes Tél. : 081 44 52 27 FACEBOOK.COM/PROXYRHISNES
MARDI - VENDREDI	8.30 - 19.00	
SAMEDI	8.30 - 18.30	
DIMANCHE	8.30 - 13.00	

Plus
400
POINTS-PLUS*

À L'ACHAT DE MIN €40
* non valable sur cigarettes, tabacs, alcools, cartes téléphoniques et sacs poubelles



VALIDABLE DU 01 AU 31 JUILLET 2019
au Proxy Delhaize Rhisnes. Contre remise de ce bon, non cumulable avec tout autre bon. Seuls les originaux sont acceptés. 1 bon par client.



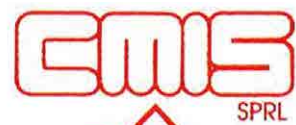
0476 / 27 32 15
Terrassement - Nivellement - Parking
Égouttage - Citerne - Démolition
Aménagement extérieur - Pavage
leclercq.ludo@yahoo.fr

Funérailles Massaux

Depuis quatre générations

081/733 599

464 Chée de Waterloo
5002 Namur
info@massaux.be
www.massaux.be



**CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE**

**Chauffage Central
Sanitaire - Gaz
Solaire - Expertise**

Rue de la Distillerie 1a
5081 LA BRUYÈRE
(BOVESSE)
Tél. 081 56 92 00
Fax 081 56 90 78
GSM 0475 43 10 62
info@cmis.be

MON QUARTIER À MEILLEURE MINE QUAND LES BULLES SONT CLEAN

Pas débile la Bulle !

A l'approche des festivités estivales, face à la problématique des déchets sauvages et des dépôts clandestins autour des bulles à verre, BEP Environnement et Fost Plus lancent une campagne de sensibilisation relative à la propreté autour des bulles à verre.

Quand les bulles s'expriment !

Le tri est tellement plus agréable quand un environnement est propre. Trier les bouteilles, les flacons et les bocaux en verre, rien n'est si facile ! Il suffit de les déposer dans les bulles à verre en séparant bien le verre coloré du verre incolore. Tout aussi facile : respecter les bulles à verre. C'est simple : rien ne peut être déposé à proximité ! Pas de caisses en carton, de sacs en plastique ou d'objets encombrants (matelas, chaises, fauteuils...).

Mon quartier à meilleure mine quand les bulles sont clean !

Ce n'est pas agréable de se promener dans son quartier et d'y découvrir des dépôts «clandestins» autour des bulles à verre. Par ailleurs, en laisser est considéré comme une infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires. Pourquoi abandonner sa caisse en carton alors qu'elle pourrait servir à nouveau ou être déposée au prochain passage des papiers-cartons ? Et les encombrants ? Matelas et mobiliers divers sont repris dans les recyparc. Si votre commune est affiliée à la Ressourcerie namuroise, il suffit de la contacter pour organiser leur enlèvement à domicile.

Le verre, c'est dans la bulle, pas à côté !

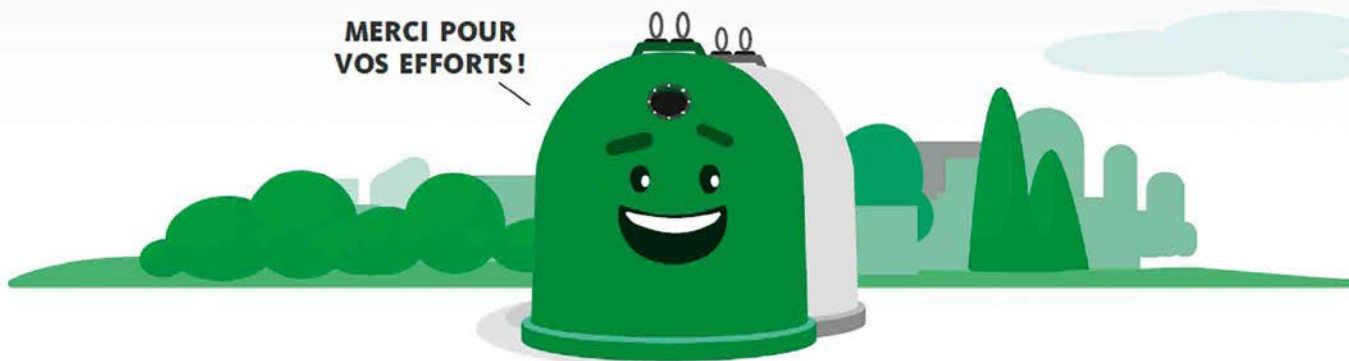
Et si la bulle est pleine, rendez-vous vers un autre site de bulles ou bien revenez plus tard. Enfin, si vous avez malencontreusement produit des débris de verre, ramassez-les. Cela évitera blessures, crevaisons et tout désagrément de ce genre !

Vous cherchez plus d'infos sur le tri du verre et l'emplacement des bulles ? Alors, rendez-vous sur le site www.bep-environnement.be, rubrique «Parcs et bulles» ou sur l'appli Recycle!

Mon quartier a meilleure mine quand les bulles sont clean !

Respectez les sites de bulles à verre : ne déposez rien au pied des bulles.

MERCI POUR
VOS EFFORTS!



Emportez votre contenant

Placer vos bouteilles dans un sac ou une caisse pour les emmener à la bulle à verre, c'est bien pratique, mais n'oubliez pas de les reprendre avant de partir.



Les encombrants, c'est au recyparc !

Vous avez un matelas ou de vieilles huiles de friture dont vous voulez vous débarrasser ? Oubliez les bulles, rendez-vous dans votre recyparc !



Les bouteilles dans la bulle, pas à côté !

Ne baissez pas les bras si près du but : déposez vos bouteilles dans les bulles à verre, pas à côté. Si la bulle est pleine, dirigez-vous vers un autre site, ou revenez plus tard.

Plus d'infos sur www.bep-environnement.be

Brasserie Blocry Sonia



*Livraison
à domicile
dans votre
région*

Chaussée de Nivelles, 117 b
B-5140 **SOMBREFFE**
Gsm: 0495 / 89.36.23
Tél: 071 / 888.750
071 / 888.477
Fax: 071 / 888.750
Mail: soniablocry@hotmail.com

2000414687/GL-B

Audibilis sprl

B. Dierge - Audiologiste

Une audition
de qualité
pour tous
les budgets



- Essais sans engagement • Tests auditifs
- Garantie 5 ans • Service personnalisé
- Piles auditives et accessoires
- Bouchons de protection

Corroy-le-Château
Av. Joseph Marvel, 22 - Parking Privé - sur RDV
081/73.70.52 - 0473/89.25.81

**St Servais
Optique Grandjean**
Chaussée de Waterloo, 447 - Sur RDV - 081/73.00.33
info@audibilis.be - www.audibilis.be

2000316142/GL-B

N'attendez pas pour réparer les coups et bosses de votre véhicule !

Bellarosa

CENTRE DE DÉBOSELAGE

www.centrededebosselage.be
Tél. 081 513 719 • GSM 0477 741 423



20000114695/GL-B

RDHI SPRL **Jérôme Van de Walle**
Gsm: +32(0)495 65 72 86
Tél.: +32(0)81 56 06 11
Fax: +32(0)81 56 85 90

RÉNOVE • DÉCORE • HOME • INDUSTRIE

pour la peinture de vos façades et vos intérieurs etc...

Siège Social :
Rue St-Martin, 9/18 - 5080 Emynes

Atelier :
Rue des Fabriques, 6D - 7070 Vinne-sur-Haine

www.rdhi.be info@rdhi.be

2000414739/GL-B

JED **Jean-Emmanuel Dupont**
gérant

COMPTABILITÉ

JED Comptabilité • Fiduciaire

- Comptabilité
- Fiscalité
- Conseils
- Plan financier
- Constitution de société

GSM : 0486 896 203
Email : info@jedcomptabilite.be
N° IPCF : 30223176

2000313449/GL-B

FUNÉRAILLES
JACQUEMIN | DUBUISSON | HERREMAN

081/51.13.66 - 081/65.53.95

- ORGANISATION DE FUNÉRAILLES 0475/24.43.90 - 0473/38.87.49
- FUNÉRARIUMS funeraillesjacquemin@gmail.com
- MONUMENTS FUNÉRAIRES
- FLEURS, VASES, PLAQUES
- RÉCEPTION APRÈS FUNÉRAILLES

FUNÉRARIUMS :
WARET - Rue Gaston Dancot, 44 (Eghezée)
MEUX - Rue du Village, 7A (La Bruyère)
PERWEZ - Rue Emile Brabant, 1

2000059149/GL-B

BOUFFIOUX

Tél: 081 / 640 882 - Eghezée

Béton

Ouvert le samedi matin de mi-mars à octobre

- Béton préparé + pompage • Chape
- Sable stabilisé • Empierrement Ciment
- Béton maigre et poreux
- Ciment HSR milieu agricole
- Pour vos Dalles en béton, vos silos

Rue Sainte-Anne 9 - 5310 Longchamps - www.bouffioux.be
info@bouffioux.be

BENOR

2000114984/GL-B



Zéro pesticide au bord de l'eau !

Avoir un jardin sans «mauvaises herbes», une pelouse parfaitement verte, voilà un objectif que beaucoup de citoyens tentent d'atteindre...

Trop souvent cependant avec l'aide d'herbicides, insecticides et autres fongicides toxiques pour les rivières et autres points d'eau !

Pourquoi posent-ils problème ?

La pulvérisation de pesticides de jardin le long des berges contribue à faire disparaître la végétation naturelle des cours d'eau et indirectement les animaux qui y vivent. Des molécules néfastes et difficilement dégradables se retrouvent dans l'eau qui voit sa qualité diminuer. Celles-ci pourront conduire à une disparition progressive des organismes aquatiques du cours d'eau (phytoplancton, invertébrés, poissons, amphibiens...). C'est donc tout un écosystème qui se voit perturbé au même titre que notre santé au contact direct de ces produits (allergies, perturbations hormonales et de l'immunité, risques de cancer...).

Que faire alors ?

Utiliser des techniques mécaniques (binette, paillage des parterres, arrachage à la main, brûleur à flamme ou thermique...) moins nocives pour l'environnement. Laisser une place dans le jardin pour les plantes naturelles et tolérer un peu les «mauvaises herbes» qui permettront d'y augmenter la biodiversité.

Que dit la législation ?

Depuis le 1^{er} septembre 2014, une zone tampon doit être respectée :

- le long des eaux de surface (rivières, mares...) sur une largeur minimale de six mètres à partir de la crête de berge et ne pouvant être inférieure à celle définie dans l'acte d'agrément de chaque pesticide ;
- le long des surfaces imperméables ou peu perméables telles que voiries, trottoirs, pavés, graviers... reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales (ex : grille, avaloir, filet d'eau...) sur une largeur d'un mètre ;
- en amont des terrains vagues, talus... sujets au ruissellement en raison d'une pente supérieure ou égale à 10 % et qui sont contigus à un surface imperméable relié à un réseau de collecte des eaux pluviales sur une largeur d'un mètre à partir de la rupture de pente.

Depuis le 1^{er} juin 2014, l'application de pesticides est interdite sur les surfaces imperméables ou peu perméables telles que voiries, trottoirs, pavés, graviers... reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales (filet d'eau, avaloir, égout...) ou directement aux eaux de surface.



L'asbl Contrat de rivière Haute-Meuse est financée par le Service public de Wallonie, la Province de Namur et 23 communes partenaires.

Stop aux déchets verts dans la rivière !



Dans les zones habitées, il est fréquent de voir les riverains déverser sur les berges leurs tontes de pelouse, le produit de la taille des haies et des arbres, leurs tas de feuilles mortes, les épluchures de légumes, voire même les sapins de Noël...

Pourquoi ces déchets sont-ils gênants, puisqu'ils sont « biodégradables », et qu'à terme, ils donnent du « compost » ? Un petit mot d'explication...

Pourquoi posent-ils problème ?

Ils menacent la stabilité des berges. Déposés en masse le long des berges, ils provoquent une asphyxie des plantes et le pourrissement de leurs racines. Conséquence : la berge peut se déstabiliser suite à des circonstances météorologiques défavorables (pluies d'orages...).

Ils polluent le ruisseau. Les résidus de tontes de pelouse se décomposent dans l'eau, contribuent à la pollution organique du cours d'eau, et finalement, à son eutrophisation. La vie aquatique sera d'autant plus perturbée que le cours d'eau est de petite taille et à faible courant.

Les dépôts répétés de déchets verts sur les berges provoquent l'enrichissement du sol et l'apparition d'une végétation nitrophile exubérante (orties et liserons essentiellement) au détriment de la végétation caractéristique des berges (baldingère, reine des prés, iris...) et de la faune qui lui est liée (libellules, éphémères et autres insectes...). L'accès même de la berge est rendu difficile !

Des plantes invasives telles les renouées asiatiques, la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase ont la faculté de se développer rapidement dans ces milieux fragilisés.

Que faire des déchets verts ?

S'abstenir de jeter ses déchets verts sur les berges ou dans le cours d'eau, mais aussi dans les endroits humides (petits marais, etc.). Si possible, ne pas les brûler mais plutôt les rassembler et les valoriser soit par le compost soit en les conduisant au parc à conteneurs.

La législation et ses amendes

Au niveau du cours d'eau, il est notamment interdit de rejeter des déchets dans les eaux de surface, d'introduire des objets ou des matières pouvant entraver l'écoulement des eaux et de dégrader de n'importe quelle manière que ce soit les berges. Ces actes sont passibles d'une sanction administrative.

Selon le décret relatif à la délinquance environnementale du 5 juin 2008, les villes et les communes sanctionnent le rejet de tout déchet dans les cours d'eau ou dépôts dans les zones inondables et ce, sans intervention du parquet. Il peut vous en coûter de 50 à 100.000 euros.



Transbruyéroise

Jeudi 15 août 2019

Parc communal des Dames blanches
Rue des Chapelles, 3 à 5080 Rhisnes

Balade familiale de +/- 25 km à vélo
à la découverte de La Bruyère insolite

**ACTIVITÉ
GRATUITE**

Départ entre 9h30 et 12h

Bar et petite restauration par le Royal Club Cycliste Meux et le Syndicat d'Initiative

Une organisation de l'Administration communale de La Bruyère en partenariat avec le Syndicat d'Initiative, la Maison de la Mémoire Rurale, la locale GRACQ de La Bruyère, la police Orneau-Mehaigne pour le marquage et la vérification des vélos



Renseignements : service jeunesse 081/559218 – jeunesse@labruyere.be

VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

Les cimetières seront bientôt plus verts à La Bruyère

Ce mois de juin 2019 marque définitivement la fin de l'usage des produits phytopharmaceutiques. L'interdiction sera complète dans tous les espaces accessibles au public, dont les cimetières. De manière générale, les communes n'ont pas vraiment anticipé cette mesure et, par voie de conséquence, la nouvelle charge de travail inhérente à l'entretien de ces espaces sans l'aide de ces produits « magiques » mais tellement nocifs pour l'environnement. Le personnel communal en charge de l'entretien des cimetières se voit très souvent dépassé par la levée des graines présentes dans le sol, entre les tombes, dans les allées, le long des murs, partout où il y a des graviers, il y a des adventices et, sans pulvérisation, difficile d'éradiquer les mauvaises herbes.

Alors, que faire ?

La commune a décidé de s'adapter pour se conformer aux règles européennes et de choisir l'option de végétaliser les cimetières de l'entité.

Concrètement, au lieu d'arracher les mauvaises herbes dans les graviers, le service travaux va procéder à son enherbement avec un mélange de graminées à croissance lente. Il ne faudra tondre ces allées végétalisées que quatre ou cinq fois par an au lieu de désherber tous les mois. Des tontes différenciées seront également effectuées dans les pelouses d'attentes.

C'est une manière de re-végétaliser les cimetières, à l'image des cimetières militaires ou des cimetières civils anglo-saxons et germaniques. Outre la facilité d'entretien (par rapport au désherbage), cette solution crée un chaînon supplémentaire dans le maillage écologique, donne au cimetière une fonction d'espace vert et crée des conditions plus favorables au recueillement.

En invitant la nature à prendre place dans les cimetières, la commune participe au développement de la vie sauvage, à la prise en compte de la biodiversité, à la préservation de la santé des citoyens et au respect de l'environnement.

Voici un exemple parlant : le cimetière de Gelbressée

Gelbressée AVANT
Cimetière minéral



Gelbressée APRES
Cimetière végétal



Luc FRERE

Echevin des Travaux
en charge des Sépultures
et de l'entretien des cimetières

Ce bulletin communal
est réalisé par



Pour paraître dans la prochaine
parution contactez

Marie-France Dupont - 0476/60 49 80
marie-france.dupont@vlan.be

2000417942/GL-B



**alliance
business**

COURTIER EN ASSURANCE - CRÉDIT - PLACEMENT

Rue du Village 111A
5081 MEUX

Tél.: 081/73.33.49

Taux d'intérêt
historiquement bas !

**PRÊT AUTO
CRÉDIT
HYPOTHÉCAIRE**

NEW Financement possible
des "frais de notaire".

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

N° d'entreprise : 0835.998.656



Bien-être au travail

Bientôt dans la nouvelle Administration communale.

Il faut le dire, l'ancienne maison communale devient étroite et vieillotte.

Une nouvelle maison c'est bien, mais un nouveau cadre impose aussi un certain changement.

J'ai donc choisi de vous parler du sujet avec un autre regard. Un environnement professionnel où les employés se sentent valorisés, protégés, impliqués et écoutés, est propice au bien-être. Pour que nos employés puissent réaliser leur travail avec un maximum de potentiel et évoluer, nous nous devons de créer ce type d'environnement au sein de notre personnel communal.

La nouvelle administration sera implantée dans un parc de 5 hectares, au cœur de Rhisnes.

Verdure, feuillages, cela changera beaucoup des conditions actuelles !

De grands bureaux spacieux avec un mobilier moderne, des baies vitrées amenant lumière et sérénité, un réfectoire avec de petits aménagements tels que frigos, fours à micro-ondes seront le nouvel univers du personnel.

Il fallait prendre les mesures nécessaires pour garantir la santé et le bien-être du personnel afin de créer un lieu de travail plus agréable et plus sain.

L'importance de la clarté et de la transparence

Pour qu'un employé soit professionnellement satisfait, il est essentiel que ses responsabilités et objectifs soient clairs. Pour réussir, il a besoin de bien comprendre son rôle et l'importance de sa contribution au sein de la Commune.

C'est pour cela que nous avons engagé, Madame Florence Willeme, notre nouvelle Directrice des ressources humaines. Le Collège lui a donné carte blanche, dans un souci de réorganisation harmonieuse de l'organigramme et des différents services et tâches du personnel.

Précédemment, nous avons mis en place un «Comité de Direction» réunissant, la Directrice des ressources humaines, le Directeur financier, le Directeur général, le Chef du service des travaux, et le Chef du service «cadre de vie» (environnement et urbanisme). Cette structure n'existait pas.

Un système de notes de service a été mis en place afin de communiquer de manière claire avec tous.

Un manque de clarté peut bien souvent engendrer la démotivation d'un employé et affecter sa performance. Sans cette clarté, il est très difficile pour un employé de se sentir satisfait et épanoui d'un point de vue professionnel, particulièrement s'il a le sentiment que sa carrière ne mène nulle part. Enfin, un employé est plus impliqué et efficace si le succès de l'entreprise est aussi le sien. Nous espérons que cette implication se ressentira encore plus près de nos citoyens ! Après tout, la nouvelle maison communale est aussi la leur ! Le Collège cherche à valoriser ses employés qui font tous un travail formidable, mais pour ce faire, nous nous devons de changer progressivement notre réglementation de travail à l'aube de notre déménagement (système des évaluations).

La santé et le bien-être de nos employés seront également le reflet de nouvelles initiatives. Nous pourrions, par exemple, proposer des plats locaux à la cantine du personnel, des séances de sport, donner accès au personnel à des formations et séminaires, organiser des événements de bienfaisance, des activités bénévoles, ou encore l'impliquer dans des initiatives sur le lieu de travail visant à mobiliser tout le personnel (tous au zéro déchet, foire aux boutiques en vue de verdir leur bureau, cours de gymnastique, école du dos ...).

L'amélioration du bien-être de nos employés est devenue une priorité pour leur faciliter la vie et améliorer leur bien-être.

Vivement notre déménagement, que nous sommes déjà en train d'organiser.

Je suis particulièrement heureuse de pouvoir contribuer à ce changement qui sera l'amorce d'une autre manière de fonctionner. Plus structurée, claire et transparente, cette nouvelle administration nous permettra certainement d'avancer sous des cieux plus cléments.

Valérie Buggenhout
Echevine du Personnel



STAGE JOURNALISME

Durant la 1^{ère} semaine du congé de printemps, 10 jeunes ont pris le rôle de reporter en herbe. Au programme ? La création d'un journal. Pour ce faire, différentes visites étaient prévues. Nous avons rencontré la scénariste et l'illustrateur de la BD «Petit Poilu» pour notre rubrique culturelle, Benjamin Docquier, le septuple gant d'or de balle pelote pour le sport, nous avons réalisé un reportage nature sur un garde forestier et visité les studios de Canal C, le tout agrémenté de rubriques tenant à cœur à nos reporters en herbe. Une très belle semaine. Nous réfléchissons déjà à une nouvelle idée originale pour notre prochain stage culturel en partenariat avec la bibliothèque-ludothèque communale de Meux.



PLAINE DE PRINTEMPS

Comme à chaque période de vacances scolaires, le CRLB MJ a organisé durant les vacances de printemps sa plaine de Pâques «Autour du Monde». Au programme de nos casse-cous : chasse aux œufs, piscine, fabrication d'attrape-rêves, cuisine du monde...

Une chouette quinzaine qui s'est terminée par notre chasse aux œufs dans le bois Thibaut à Bovesse ! Rendez-vous le 1^{er} juillet pour nos plaines d'été.



STAGE ADOS

La semaine du 15 au 19 avril, 11 ados se sont retrouvés au local de la MJ Rhisnes pour partager ensemble un stage mêlant sports, jeux, et sorties extraordinaires... 2 équipes se sont défiées toutes la semaine lors d'épreuves ludiques (jeux de société, kicker, baseball «crado», Stratégo, «Killer», apnée sous l'eau,...).

La piscine de Fleurus a permis à tous de s'exprimer au plongeur ou de créer l'exploit dans l'épreuve d'apnée tandis que le paintball à Mozet à démontré la cohésion du groupe «animateur-animés».

Enfin, les ados ont pu profiter d'un spectacle de Magie-mentalisme de Julien le « MaJicien » avant de lui montrer leurs propres talents de prestidigitateur et d'échanger avec lui.

Une semaine de stage intense lors de laquelle les ados ont pris beaucoup de plaisir. Rendez-vous en juillet et en août pour la suite de nos aventures !

WEEK-END CULTUREL 2019

Fin de saison artistique oblige, le CRLB MJ n'était pas en reste avec la 6^e édition de notre Week-End Culturel. Sur le thème de l'environnement, la «Green Way», près de 300 jeunes ont pu présenter le fruit de leur travail. De la baby-danse au théâtre ado en passant par le hip-hop, la couture, la danse, la fitdance, tous nos artistes sont passés avec succès sur les planches du foyer communal de Gembloux. Un rendez-vous incontournable suivi par près de 1500 spectateurs venus applaudir nos jeunes artistes ! Point d'orgue de cet événement, le mix de théâtre et danse ados qui ont adapté à leur sauce la comédie, euh le drame de Shakespeare : Hamlet.



MAISON DES JEUNES

STAGE ADOS

Envie de venir découvrir nos stages sur des thèmes qui poussent à la curiosité?

Rejoins-nous vite

pour faire le plein de découvertes !

Art du spectacle et compagnie

Du 8 au 12 juillet

À la MJ de Bovesse

Deviens secouriste!

Du 29 juillet au 2 août

À la MJ de Rhisnes

Du sport, des sorties en tout genre, du grand air, des rencontres...

Du 1 au 5 juillet

À la MJ de Bovesse

Du 5 au 9 août

À la MJ de Rhisnes

PLAINE D'ÉTÉ

Vous aurez l'occasion de plonger dans la magie de **Disney** lors de ces semaines de plaine

Du 1 au 12 juillet

Pour les 3-5 ans : Ecole communale
« Le Ry d'Argent » à Rhisnes
Pour les 6-11 ans: Salle Le Maillon à Bovesse

Du 15 au 26 juillet

École communale de Saint-Denis

Du 29 juillet au 9 août

École communale « Joséphine Charlotte » à Meux

Du 12 au 23 août (Excepté le 15)

École communale d'Emines

SÉJOUR À LA MER

Piscine d'eau salée, jeux de plage, grands jeux, ateliers créatifs, balades en cuistax, veillées, vivre-ensemble, Plopsaland...

Du 19 au 26 juillet

Auberge de Wullok à Blankenberge

INTO THE WILD

Viens vivre une expérience de groupe au contact de la nature et dans le respect de l'environnement. **Sans eau ni électricité**, l'entretien du feu, les baignades en rivières, les nuits à la belle étoile, les randonnées à vélo et à pied rythment la vie de camp

Les activités et les responsabilités seront adaptées en fonction de l'âge des participants.

Du 15 au 21 juillet

À Maboge



Belle retrouvaille printanière au goûter des aînés !



Le samedi 27 avril dernier, pas loin de 250 aînés bruyérois se sont retrouvés au centre culturel et sportif d'Emines dans une ambiance musicale animée par Roby et Caroline.

Nous remercions vivement la Fanfare Royale Sainte-Cécile pour son aide précieuse pour que cette après-midi soit une réussite.

Les membres du Collège communal, après s'être présentés, ont aussi retroussé leurs manches pour aider au service des traditionnelles tartes.

C'était un moment convivial, il ne manquait que la place pour danser !

Des thés dansants seront donc bientôt organisés.

INTERCOMMUNALE DES MODES D'ACCUEIL POUR JEUNES ENFANTS

Siège administratif: Rue Albert 1er, 9 à 5380 FERNELMONT – ☎ 081/40 91 60 – 📠 081/40 91 61
Site Internet: <http://www.imaje-interco.be> – E-mail : contact@imaje-interco.be

au domicile *Votre enfant est malade?* à l'hôpital



Une solution !

Notre service de garde d'enfants malades met à votre disposition une équipe de puéricultrices encadrées:

- ☞ pour les enfants jusqu'à 12 ans (jusque 6 ans pour les enfants hospitalisés)
- ☞ du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h30, y compris les congés scolaires
- ☞ tarif fixé selon les revenus (barème O.N.E.)+ forfait déplacements

Contactez-nous au 081/40 91 60
de 7h30 à 17h00

ENQUÊTE COURS DE LANGUE

Dans le cadre du processus d'amélioration du système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les établissements scolaires sont appelés à élaborer leurs plans de pilotage. Ces plans de pilotage feront ensuite l'objet d'une contractualisation avec les autorités publiques et deviendront alors des contrats d'objectifs.

Pour ce faire, les écoles procéderont à un diagnostic au travers notamment, de la réalisation d'enquêtes auprès des parents. Afin d'anticiper cela, la commune de La Bruyère a souhaité questionner les parents au sujet de l'apprentissage d'une seconde langue dans l'enseignement primaire des écoles communales.

Ce cours de langue n'est obligatoire qu'à partir de la 5^{ème} primaire.

Néanmoins, la commune a décidé il y a quelques années, de dispenser un cours de langue dès la 3^{ème} primaire (en sachant que les enfants bénéficient déjà d'un cours d'éveil aux langues dans ses premières années scolaire).

Je félicite et remercie les professeurs de langue pour leur excellent travail. Grâce à vous, les enfants apprécient et sont motivés de participer à votre cours.

VOICI LE RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE QUI A ÉTÉ MENÉE EN P3 ET P4 :

Êtes-vous globalement satisfait du cours de langue dispensé à votre enfant ? 77 %

À la fin de chaque thème abordé en classe, êtes-vous pour une évaluation ?

- oui : 86,8 %
- non : 12,5 %

Estimez-vous que votre enfant doit avoir un travail à domicile lié au cours de langue ?

- oui : 74,3 %
- non : 25,7 %

Si oui, de quel type ?

- devoirs 54,9 %
- leçons 55,6 %
- recherche : 23,6 %

Actuellement, quelle est votre estimation en matière de temps passé par votre enfant à la maison pour le cours de langue ?

- trop peu : 50 %
- adapté à vos attentes : 46,5 %
- trop : 2 %

Examens de fin d'année : êtes-vous pour une évaluation récapitulative de la matière abordée en classe au cours de l'année ?

- oui : 72,9 %
- non : 23,6 %

Comment évaluez-vous la motivation de votre enfant par rapport à son cours de langue ?

- enthousiaste : 52 %
- satisfait : 44,4 %
- n'aime pas du tout : 4,2 %

**DEVENIR
FAMILLE
D'ACCUEIL**

CELA PEUT CHANGER UNE VIE !...

Accueillir un enfant
de 0 à 18 ans,
en difficulté,
pour une courte période.





(Intervention financière
par la Fédération Wallonie-Bruxelles)

CONTACT

081/260060

CCSJ.NAMUR@GMAIL.COM

WWW.CCSJ-ACCUEIL.BE

Éditeur responsable : J.-P. WATILLON - Exempt de timbre Art. 92.7



CCSJ asbl

du lundi au vendredi de 9h à 17h
Bld de la Meuse 111 - 5100 Jambes.
A.S.B.L. agréée par la c.f. n° S1062-00

Yves Depas,
Bourgmestre,
en charge de l'Enseignement



POPULATION

Pensez à la Kids-id

Vous partez en vacances, pensez à la Kids-id pour votre enfant...

La Kids-ID peut être délivrée à tout enfant belge âgé de 0 à 12 ans sur demande de la ou des personnes exerçant l'autorité parentale sur celui-ci. Cette carte est obligatoire pour tout voyage en dehors du territoire belge et est valable dans la plupart des pays européens.

La durée de validité de la Kids est de 3 ans. La kids-ID encore en cours de validité lorsque l'enfant atteint l'âge de 12 ans reste valable jusqu'à la date qui y est mentionnée.

La signature de l'enfant n'est pas requise mais sa présence est obligatoire au moment de la demande.

Les critères de qualité de la photo sont les mêmes que ceux exigés pour la carte d'identité pour adultes.

Le délai d'obtention de la carte varie entre 2 et 3 semaines. Attention, aucune convocation ne vous sera envoyée à l'échéance de la carte, sauf si votre enfant a atteint l'âge de 12 ans.

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

Demandez à temps la **Kids-ID** auprès de votre commune!*



* La procédure dure trois semaines
Contactez votre commune ou consultez le site www.ibz.be

ibz.be

DÉPISTAGE VISUEL

ASR de Namur



02 | **12** | **13** | **29**
JUILLET | AOÛT | AOÛT | AOÛT

Pour les enfants de 18 mois à 3 ans
Dans les locaux de l'ASR de Namur
(Rue de Coquelet 134, 5000 Namur)

Inscription **INDISPENSABLE**
par téléphone (081/72 36 01)
Se munir du carnet de santé de l'enfant



CINE PLEIN AIR

Le samedi 27 juillet 2019 à partir de 21h

Hallet Vins - Drink shop

Rue Reine Elisabeth, 12

5081 Saint-Denis

ENTRÉE
GRATUITE

Bar et petite restauration

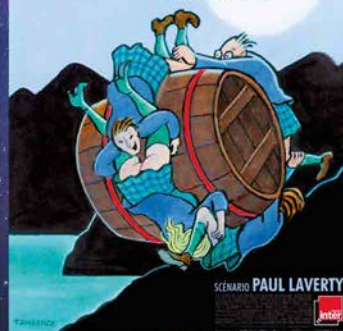
21h15 : Film « La Part des Anges »



Photo : © Thierry Chapelle

LA PART DES ANGES

RÉALISÉ PAR KEN LOACH



SCÉNARIO PAUL LAVERTY

Synopsis :

A Glasgow, Robbie, tout jeune père de famille, est constamment rattrapé par son passé de délinquant. Il croise la route de Rhino, Albert et la jeune Mo lorsque, comme eux, il échappe de justesse à la prison mais écope d'une peine de travail d'intérêts généraux. Henri, l'éducateur qu'on leur a assigné, devient alors leur nouveau mentor en les initiant secrètement... à l'art du whisky ! De distilleries en séances de dégustations huppées, Robbie se découvre un réel talent de dégustateur, bientôt capable d'identifier les cuvées les plus exceptionnelles, les plus chères. Avec ses trois compères, Robbie va-t-il se contenter de transformer ce don en arnaque - une étape de plus dans sa vie de petits délits et de violence ? Ou un avenir nouveau, plein de promesses ? Seuls les anges le savent...

Une organisation de l'Administration communale de La Bruyère,
Avec le soutien de l'Établissement Hallet SA

Renseignements : service jeunesse 081/559218 - jeunesse@labruyere.be



ELEVAGE DE SAUMONS A L'ECOLE.

Les élèves de 6^e année de l'école communale de Meux participent à une expérience originale et enrichissante.

Depuis 1930, les saumons ont disparu des rivières belges à cause de la pollution, de la navigation ou encore des barrages.

La Région wallonne, en partenariat avec le CRHM (contrat de rivière Haute-Meuse) essaye petit à petit de remédier à ce problème en réintroduisant cette espèce de différentes façons.

Chaque année scolaire, deux écoles sont choisies en FWB pour participer à cette action.

Fin décembre, la bonne nouvelle est tombée : nous étions sélectionnés pour l'édition 2018/2019.

Mi-janvier, Olivier Doppagne, du CRHM, est venu en classe pour installer l'aquarium (+/- 100 l) qui allait accueillir notre élevage, sensibiliser la classe à la problématique environnementale, rappeler le cycle de l'eau et expliquer aux enfants leur rôle dans cette "aventure".

Installation de l'aquarium



L'aquarium reconstitue le milieu naturel de la rivière. Pour que l'expérience réussisse, il fallait donc le maintenir dans les meilleures conditions possibles. Tous les matins, les enfants devaient relever la température du refroidisseur et de l'aquarium et mesurer le Ph de l'eau. Une fois par semaine, les élèves changeaient une partie de l'eau. En cas de soucis, Olivier était toujours présent pour nous dépanner.

Dix jours après l'installation, Olivier a apporté la "boîte" contenant les 300 oeufs dont nous serions responsables.

Arrivage des oeufs.



Jour après jour, les enfants faisaient leur travail à merveille (relevés, graphiques, ...) en attendant les premières éclosions tant attendues.

Les naissances ont débuté mi-février et se sont succédées rapidement. La boîte se vidait. On ne voyait pas grand chose car nos alevins préféraient se cacher dans les cailloux. Il n'était pas question, non plus de leur donner à manger car ils naissent avec une vésicule qui les nourrit.

Olivier avait aussi organisé la venue d'un pêcheur qui a partagé sa passion avec toute ma classe.

Fin mars, nos alevins avaient bien grandi. Il était temps de les relâcher.

Les alevins ont bien changé !



Le lieu idéal pour qu'ils continuent à s'épanouir au mieux était la Gelbressée.

C'est donc là, à Gelbressée, que le vendredi 22 mars, nous leur avons rendu leur liberté en espérant qu'au moins 1 ou 2 d'entre eux parviennent à l'âge adulte... Pas facile la vie d'un saumon !

Les enfants relâchent les alevins dans la Gelbressée.



Merci à la commune de nous avoir proposé cette activité, à Olivier pour son accompagnement lors de cette expérience inédite et unique et surtout à mes élèves pour leur belle et grande implication dans ce projet..

Martine GAUTIER
Titulaire de la 6^e primaire à l'école communale de MEUX



UNE BELLE VISITE À BELEXPO POUR LES ÉLÈVES DE 5^{ÈME} ET 6^{ÈME} DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE RHISNES

A Bruxelles, sur le site de Tour et Taxis, se trouve l'exposition «BelExpo».

Les élèves du degré supérieur de l'école du Ry d'Argent ont eu la chance de pouvoir s'y rendre le 2 mai.

Les enfants ont dû réaliser des missions autour d'une ville meilleure pour demain.

Celles-ci se répartissent autour de grands thèmes : la maison, les futurs métiers, les transports en commun, la (sur)consommation, la création de potagers, les espaces verts ...

Pour résoudre les différentes épreuves qui leur sont proposées, chaque enfant est muni d'une montre connectée via un QRcode à chaque activité. Chaque défi réussi se notifie sur cette montre.

Cette exposition veut montrer aux enfants les enjeux importants qui tournent autour du climat et de l'environnement de façon totalement interactive.

Chacun peut visiter cette exposition à son rythme.

Les élèves peuvent réfléchir à leur comportement grâce aux missions qui donnent des idées totalement accessibles pour rendre la vie quotidienne meilleure pour la santé et réduire la surconsommation d'énergie.

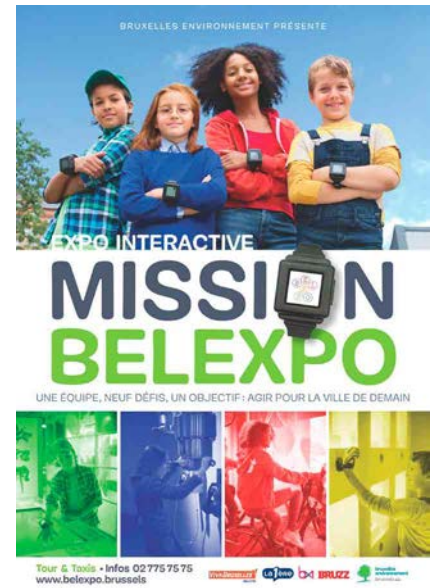
Participant au projet GOODPLANET depuis septembre, les élèves des classes de 5^{ème} et 6^{ème} de l'école communale de Rhisnes se sont particulièrement sentis concernés par cette thématique. Ils ont activement participé pour résoudre individuellement ou en petits groupes les différentes missions de l'expo.

Ces élèves ont particulièrement été intéressés par la problématique de la surconsommation dans les maisons et les solutions diverses qui leur étaient proposées.

Une belle exposition à découvrir pour tous...



La classe de sixième de l'école communale de Rhisnes



L'ADMINISTRATION COMMUNALE OUVRE SES PORTES AUX ENFANTS.

Ce lundi 13 mai, dans le cadre du cours de philosophie et citoyenneté, la 4^{ème} primaire de l'école communale de Rhisnes s'est rendue à l'administration communale pour visiter les lieux, interroger le Bourgmestre sur sa nouvelle fonction et prendre connaissance du fonctionnement de

notre commune. Les enfants ont été chaleureusement accueillis par Yves Depas et tout le personnel. Avec la collaboration de Grégory Charlot et Laurent Botilde, les enfants ont également pu expérimenter le rôle de conseillers communaux en votant des décisions... Comme des grands !



CHASSE AUX ŒUFS 2019

Le lundi 22 avril 2019, le Collège Communal avait convié les petit(e)s bruyérois(e)s à une chasse aux œufs dans le parc des Dames Blanches. Cette huitième édition a été couronnée de succès, entre 400 et 500 personnes avaient répondu à l'appel.

Plus de 150 kg d'œufs avaient été apportés par les cloches sur le terrain afin de satisfaire, tous les enfants. Quatre zones distinctes de ramassage étaient établies (-3 ans, 4-6 ans, 7-9 ans et 10-12 ans). Cette subdivision a permis de donner la chance à tous. Personne n'est rentré «bredouille» !

Cette chasse aux œufs s'est poursuivie par une après midi récréative.

La Commune offrait aux enfants : balade en poney, grimage, jeux éducatifs en bois et châteaux gonflables.

Un grand merci aux bénévoles, au Syndicat d'Initiative de La Bruyère, aux Guides d'Emines et à l'équipe de mini-foot SCOR Club pour leur précieuse collaboration.



Photos Shirley Patris

Service Action Jeunesse
et Intergénérationnel
Mail : jeunesse@labruyere.be
Bureau : 081/55.92.18
GSM : 0474/34.15.81

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE

JOURNÉE ÉCHANGE DE PLANTES À LA BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE

Ce samedi 4 mai 2019, la Bibliothèque-Ludothèque organisait une journée consacrée au jardin.

Chacun était invité à venir troquer ses excédents de semis, boutures, plantes et graines. Par cette journée, la Bibliothèque-Ludothèque souhaitait créer l'occasion aux citoyens de découvrir de nouvelles variétés de légumes (tomates, courgettes, potirons,...), de plants ou de fleurs annuelles/vivaces, d'échanger ses connaissances autour du jardin et de faire des rencontres.

En effet, les Potagers Collectifs de La Bruyère ainsi que le Cercle Horticole de Gembloux étaient présents.

Les Potagers Collectifs et la Bibliothèque-Ludothèque avaient réalisés des semis exprès pour l'occasion. Les personnes intéressées pouvaient échanger un plant contre un autre, ou pour les usagers ayant oublié la date de l'événement, une tirelire était à disposition au profit des Potagers Collectifs.

La Bibliothèque-Ludothèque avait sorti sa grainothèque afin de la faire connaître, de la valoriser et de la dynamiser.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés. Deux séances de contes ont été organisées pour leur plus grand bonheur ! En cas de petite soif ou de petite faim, les Guides horizons de La Bruyère assuraient le service.

La journée fut clôturée par une conférence sur le compostage réalisée par Julien Decamp, Maître composteur de La Bruyère.

Pour les absents, ne vous en faites pas ! Nous réitérerons l'événement l'année prochaine !

*Une **grainothèque**, mot formé sur le modèle de "bibliothèque", est un lieu où il est possible de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes. (source:wikipedia)*



DES LIVRES DONT VOUS ÊTES LE HÉROS...

Peut-être vous rappelez-vous du "Sorcier de la montagne de feu", ou de "La citadelle du chaos" ? Peut-être attendiez-vous avec impatience les longs trajets en voiture, pour lesquels vous receviez parfois l'un de ces portails vers un monde imaginaire ? Ou peut-être que vous ne voyez absolument pas de quoi je parle ? Suivez le guide pour (re)découvrir ce genre, remis au goût du jour...

Deviens le héros avec.... (Ed. Auzou)

Déjà à partir de 2-3 ans, votre petit bout de chou pourra s'identifier à des héros, faire les choix pour eux, et laisser ensuite l'histoire se dérouler sous ses yeux émerveillés... Hippocrate le pirate, Barnabé le chevalier, Bérengère la sorcière ou Inès la princesse attendent que des décisions soient prises !

50 surprises au pays des....(Ed. Gründ)

Que ce soit chez les chevaux, les fées, les égyptiens ou les dinosaures, le principe est le même : observez bien votre environnement dans ces albums hors du commun, et choisissez la prochaine page... Serez-vous du genre prudent, ou allez-vous foncer tête baissée ? Attention, il faudra parfois tout recommencer... Age idéal : 6-7 ans.

Tu es le héros ! (Ed. Nathan)

Pirate, dinosaure, pharaons, espion,... Nous renouons ici avec les livres dont vous êtes le héros plus "classiques". Mais vu l'engouement, ces livres destinés aux 9-11 ans vont peut-être réussir à relancer la mode !

Les BD dont vous êtes le héros (Ed. Makaka)

Chez Makaka Editions, ils ont vu les choses en grand ! Des bandes dessinées pour tous les âges (ou presque). Le principe : chaque case à un numéro. En suivant l'aventure et en observant (attentivement) le dessin, le lecteur/joueur devra choisir la case suivante, accumulez des objets ou combatte des ennemis. Fiche de personnage à la clé, parfois avec l'aide d'un dé. Peu de matériel nécessaire pour vivre une grande aventure !

Il existe même une version "multijoueurs"....

Et aussi...

Ce n'est que le début, de nombreux autres titres existent : **Pokemon (eh oui...), Planète Bidule, Chevalier Courage,...** Mais aussi une Fabrique à histoire (Lunii) : une espèce de radio dans laquelle vous pouvez choisir les éléments de l'histoire que vous souhaitez entendre, ou choisir ce que le personnage doit faire !

Et le lien est vite fait avec les "escape room", tel que le jeu "Unlock !" en propose... sans sortir de chez soi ! Et aussi des "escape book", une "escape box", un manuel d'initiation au jeu de rôle,...

Il y en a pour tous les goûts !



QUELQUES JEUX "COUP DE CŒUR"

Ballons (à partir de 3 ans)

Un incontournable pour les plus jeunes ! Chacun possède 5 ballons de couleur, mais divers intervenants extérieurs menacent de les faire exploser. Heureusement que maman est là pour en regonfler !

Chop chop (à partir de 6 ans)

Un joueur incarne le chat, prêt à tout pour se trouver une collation... même à sauter sur la table pour guetter les souris ! Celles-ci sont jouées par tous les autres joueurs : elles courent dans tous les coins pour trouver le fromage et se mettre à l'abri avant que le matou ne les attrape !

Sos Dino (à partir de 7 ans)

Le volcan est entré en éruption ! C'est la panique parmi les dinosaures, et les joueurs vont coopérer pour sauver un maximum de sauriens et d'oeufs. Mais la lave est imprévisible...

Take That (à partir de 8 ans)

A votre tour, posez une carte, ou gagnez des cartes. Si vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre, vous empochez toutes les cartes, ce qui fera un joli paquet de points perdus en fin de manche... Surtout si un crapaud s'est glissé dans la pile !





BIBLIOTHEQUE-LUDOTHEQUE COMMUNALE DE LA BRUYÈRE

LA BIBLIOTHÈQUE communale est installée dans ses nouveaux locaux depuis le 10 septembre 2011.

Elle est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le 1^{er} janvier 2011.

La mission de la bibliothèque est d'assurer un service de proximité pour les usagers de La Bruyère et des environs. En tant que bibliothèque locale, elle propose ses services de prêt ainsi que des activités, expositions et animations.

- **LITTÉRATURE** : Adulte et jeunesse, les nouveautés, des policiers, des romans du terroir, des romans «premières lectures», des livres ados, des albums, etc.
- **DOCUMENTAIRES** : adulte et jeunesse, guides de voyages, biographies, ouvrages de psychologie, ouvrages sur le jardinage, ouvrages sur les animaux, etc.
- **BANDES DESSINÉES** : adulte, ado et jeunesse.
- **LIVRES AUDIO** : adulte et jeunesse
- **ABONNEMENTS** : Quotidiens : L'Avenir & Le Soir.
- **REVUES** : Jardin facile, Je vais construire et rénover, Géo, Images Doc, J'aime Lire etc.

La bibliothèque en quelques chiffres :

21.539 documents
dont **2.462 bandes dessinées**

15 abonnements
45 livres audio adulte
56 livres audio jeunesse
1 photocopieuse



INSCRIPTION GRATUITE

- **0,20€ par livre/15 jours**

LA LUDOTHÈQUE veut faciliter l'accès à la culture par le jeu. Elle offre un lieu d'échange et de convivialité autour du jeu pour tous les publics.

La ludothèque propose ses services de prêt ainsi que des activités et animations.

- **JEUX DE SOCIÉTÉ, DE COOPÉRATION, DE STRATÉGIE, D'EXTÉRIEUR...**
- **DÉGUISEMENTS** : Enfants et adultes
- **DVD** : C'est pas sorcier

INSCRIPTION GRATUITE

- **0,50€ par jeu / 15 jours**
- **1€ par DVD / 15 jours**
- **2€ par déguisement / 15 jours**
- **2€ par jeu géant / semaine**

La ludothèque en quelques chiffres :
1.754 jeux
178 déguisements

Et encore plus !

La Bibliothèque-Ludothèque vous propose également des animations tout au long de l'année : des après-midis et soirées jeux de société ; des soirées pyjama; des soirées littéraires ; des animations "Bébés"; Halloween ; et bien d'autres...

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec la bibliothèque-ludothèque !

ADRESSE
Rue du Village, 2 - 5081 Meux

CONTACT
081/56.60.63
bibliotheque@labruyere.be
<http://bibliotheque.labruyere.be>

LES HORAIRES
Lundi: 17h -19h
Mardi: Fermé
Mercredi: 9h-13h & 14h-18h
Jeudi: Fermé
Vendredi: 9h-13h & 14h-18h
Samedi: 9h-13h

facebook

bibliothèque-ludothèque de La Bruyère



AGENCE TITRES-SERVICES

Notre
délai : 72h
Max !!!

ATELIER DE REPASSAGE

SERVICE AIDE À DOMICILE

Un renseignement ? Une réservation ?

Rien de plus simple :

081 751 404

BG Clean c'est aussi un dépôt blanchisserie et net à sec.

(non payable en titres-services)

Notre priorité : votre satisfaction

Place des Combattants, 5A - 5080 RHISNES

info@bgclean.be - www.bgclean.be

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h30 à 18h.

Fermé le samedi, dimanche et jours fériés.